

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 02355 Numéro SIREN : 844 318 105 Nom ou dénomination : AARS IMMO PATRIMOINE ET GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 21/12/2022 sous le numéro de dépôt 34569

AARS IMMO PATRIMOINE ET GESTION

Actif			Au 31/12/2021			Au 31/12/2020
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	350	350		
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	350	350		
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles	2 099	213	1 885	
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL	2 099	213	1 885		
	Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	1 800		1 800	
		TOTAL	1 800		1 800	
Total de l'actif immobilisé			4 249	563	3 685	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commandes		3 718		3 718	
	Créances ⁽¹⁾	Clients et comptes rattachés				1 939
		Autres créances	2 177		2 177	
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	2 177		2 177	1 939		
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
Disponibilités	157 871		157 871	86 768		
TOTAL	157 871		157 871	86 768		
Charges constatées d'avance			1 900		1 900	
Total de l'actif circulant			165 666		165 666	88 708
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écart de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			169 915	563	169 351	88 708
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients	

AARS IMMO PATRIMOINE ET GESTION

Passif		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Capitaux propres	Capital (dont versé : 10 000)	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	1 000	
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	41 621	
	Report à nouveau		-2 209
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	55 428	44 830
	Situation nette avant répartition	108 049	52 621
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		108 049	52 621
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	5 175	
	Total	5 175	
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 731	1 512
	Dettes fiscales et sociales	15 019	18 149
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	28 376	16 425
	Instruments de trésorerie		
Total		56 127	36 086
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		61 302	36 086
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		169 351	88 708
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		61 302	36 086
(3) dont emprunts participatifs			

AARS IMMO PATRIMOINE ET GESTION

		France	Exportation	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	144 621		144 621	57 481
	Chiffre d'affaires net	144 621		144 621	57 481
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Charges d'exploitation (2)	Subventions d'exploitation				10 500
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
	Autres produits				
	Total			144 621	67 981
	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
Produits financiers	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			32 244	7 294
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 715	500
	Salaires et traitements			29 972	5 614
	Charges sociales			3 276	770
				213	350
	Total			7 750	2 954
Charges financières	Dotations d'exploitation				
	sur immobilisations				
	sur actif circulant				
	pour risques et charges				
	amortissements provisions				
	Autres charges				
	Total			75 173	17 483
Résultat d'exploitation		A		69 448	50 498
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Charges financières	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total				
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total				
Résultat financier		D			
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)		E		69 448	50 498



AARS IMMO PATRIMOINE ET GESTION

		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total		
Résultat exceptionnel		F	
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
		14 020	5 668
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		55 428	44 830
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



AARS IMMO PATRIMOINE ET GESTION
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1-11 avenue René Panhard, 94320 THIAIS
844 318 105 RCS CRETEIL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 55 428,01 euros de la manière suivante :

- Aux associés, à titre de dividendes 55 428,01 euros

Puis, constatant que le compte « autres réserves » antérieur est
créditeur de 41 621,33 euros, l'Assemblée Générale décide de prélever 4 571,99 euros
à titre de complément de dividendes

Dividende global 60 000,00 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution, l'abattement ne concernant que les personnes physiques.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.



Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Arnaud SAZY

